



Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren  
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police  
Conferenza delle direttrici e dei direttori dei dipartimenti cantonali di giustizia e polizia

## **Adoption de personnes provenant du Sri Lanka : la CCDJP arrête de premières mesures concrètes de soutien aux personnes adoptées provenant du Sri Lanka**

**Près d'un an après la publication du rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 17.4181 "Faire la lumière sur les adoptions illégales en Suisse dans les années 1980 d'enfants venant du Sri Lanka", la CCDJP, lors de son assemblée d'automne des 18 et 19 novembre à Mendrisio, s'est penchée sur les premières mesures concrètes de soutien aux personnes adoptées du Sri Lanka.**

En mars 2020 déjà, le comité de la CCDJP a mis en place un groupe de travail chargé d'étudier les possibilités concrètes de soutien aux personnes adoptées dans leur recherche d'origine. Ce groupe de travail est composé de représentants des autorités fédérales et cantonales, de personnes concernées et de services de recherche privés. L'objectif de ses travaux est de définir, sur la base d'une analyse de la situation et des besoins des personnes adoptées, des mesures visant à améliorer le soutien dans la recherche des origines. Les travaux du groupe de travail ne se limitent pas au Sri Lanka mais prennent en compte tous les pays d'origine.

Parallèlement, la CCDJP juge nécessaire d'agir immédiatement en ce qui concerne les personnes adoptées au Sri Lanka. Lors de la publication du rapport en réponse au postulat 17.4181, le Conseil fédéral et la CCDJP ont reconnu les manquements commis à l'époque par les autorités fédérales et cantonales suisses et ont exprimé leurs regrets à l'égard des personnes adoptées et de leurs familles. C'est pourquoi ont été recherchés, en collaboration avec les intéressés, des moyens d'aider rapidement et efficacement dans leur recherche d'origine les personnes adoptées provenant du Sri Lanka. Sur la base de ces discussions, la CCDJP a décidé, le 18 novembre 2021, que les cantons apporteraient un soutien supplémentaire à l'association "*Back to the Roots*" dans ses activités. Soutenue par les cantons, *Back to the Roots* doit développer et intensifier ses offres de soutien actuelles dans le cadre d'un projet pilote s'étendant sur les trois prochaines années. Avec ces mesures de soutien, les services fournis par *Back to the Roots* aux personnes adoptées sont pour la première fois cofinancés par les organes responsables des cantons et de la Confédération. Dans ce processus complexe, les personnes adoptées à la recherche de leur identité reçoivent ainsi un soutien spécifique dont l'ampleur exacte sera définie au premier trimestre 2022. En parallèle, les travaux du groupe de travail se poursuivent afin d'obtenir des résultats durables pour tous les pays d'origine. Les premiers résultats sont attendus dans le courant de l'année prochaine.

Les intéressés trouveront de plus amples informations sur le site [www.backtotheroots.net](http://www.backtotheroots.net). Les personnes adoptées en provenance du Sri Lanka peuvent prendre contact de manière confidentielle via [info@backtotheroots.net](mailto:info@backtotheroots.net) et convenir d'un premier entretien.

Berne, le 9 décembre 2021